

L'écho de Prunay

Bulletin trimestriel d'informations du village de Prunay

... l'été s'ra beau,
l'été s'ra chaud,
dans les tee-shirts
dans les maillots ...



Si, si, c'est commandé au génie !!!

Juillet 2013

n° 85

MAIRIE INFOS

Ouverture du secrétariat :

Lundi :) 17 h à 19 h
Mardi :)
Jeudi :) 10 h à 13 h
Vendredi :)
Tél/Fax : 03.26.61.72.44

Fermeture : du 1er août au 23 août 2013.

ORDURES MENAGERES

Nous vous rappelons les jours de ramassage des ordures :

- Modulos bacs jaune et bleu : à sortir le MARDI SOIR
- Poubelles couvercles bordeaux : à sortir le JEUDI SOIR

Deux bennes à verre sont à votre disposition. Une près de la salle des fêtes et une rue de la Grosse Croix. Elles sont accessibles tous les jours. Pour le bien-être des riverains, il est interdit de déposer ses verres de 20 heures à 8 heures. Nous vous remercions de votre compréhension.

ASSISTANTE SOCIALE :

Nous vous rappelons que L'assistante sociale dont dépend notre commune assure une permanence tous les 1er Mardi de chaque mois, de 14 heures 15 à 16 heures 30 à la mairie.

Si vous désirez la contacter entre temps, vous pouvez lui téléphoner au 03.26.97.00.94.

Pas de permanence en Juillet et Août

Elle assure également une permanence dans les communes suivantes :

- Val de Vesle : le 4^{ème} mardi de 14 h 30 à 16 h
- Sillery : le 2^{ème} jeudi de 9 h 30 à 11 h 00
- Petites Loges : 3^{ème} mardi de 14 h 30 à 16 h 00.

RECENSEMENT MILITAIRE

Chaque jeune français (garçon et fille) âgé(e) de 16 ans, doit effectuer la démarche de recensement militaire auprès de la mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du trimestre civil incluant sa date anniversaire.

L'intéressé (e) ou son représentant légal devra se présenter muni du livret de famille et de sa carte d'identité. Une attestation de recensement sera remise. Cette démarche déclenchera l'appel à la journée du citoyen.

Ces attestations doivent être obligatoirement être fournies pour passer tout examen scolaire, professionnel et de conduite. Cette formalité vous permettra d'être inscrit d'office sur la liste électorale dès votre majorité.

Né(e) entre Juillet et Septembre 1997 : recensement entre la date anniversaire et le 30 Septembre 2013.

Né(e) entre Octobre et Décembre 1997 : recensement entre la date anniversaire et le 31 Décembre 2013.

Né(e) entre Janvier et Mars 1998 : recensement entre la date anniversaire et le 31 Mars 2014.

Né(e) entre Avril et Juin 1998 : recensement entre la date anniversaire et le 30 Juin 2014.

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Les demandes de délivrance de carte d'identité se font auprès de votre mairie. Le délai d'obtention est d'environ trois semaines.

Les demandes de délivrances de passeport sont regroupés sur certaines mairies de l'arrondissement et se font sur rendez vous. Le délai d'obtention est pratiquement identique à celui des cartes d'identité.

HORAIRES DES TRAINS A DESTINATION DE REIMS

SENS PRUNAY – REIMS :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :

Départ : 6 h 57	Arrivée : 7 h 12
13 h 39	13 h 52
19 h 10	19 h 25

Samedi :

Départ : 7 h 06 Arrivée : 7 h 21

SENS REIMS-PRUNAY :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :

Départ : 12 H 36	Arrivée : 12 h 47
Départ : 17 h 25	Arrivée : 17 h 38
Départ : 18 H 24	Arrivée : 18 H 41

Samedi :

Départ : 17 h 33 Arrivée : 17 h 46

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 17 Mai 2013

Absents : Gérard Barras, Gérard Fontaine.

Renouvellement de la convention pour la télétransmission des actes :

Le conseil autorise le Maire à renouveler la convention qui permet de transmettre tous les actes administratifs par voie électronique, au préfet, représentant de l'Etat.

Avis sur la composition du conseil communautaire :

Le conseil se prononce majoritairement favorable (1 voix défavorable) à la composition du conseil communautaire qui reste à 82 sièges répartis au prorata du nombre d'habitants de chaque commune.

Pour information :

- De 1 à 499 habitants : 1 siège
- de 500 à 2999 habitants : 2 sièges
- de 3000 à 5999 : 4 sièges de 6000 à 9999 habitants : 6 sièges
- de 10 000 à 100 000 habitants : 10 sièges
- plus de 100 000 : 38 sièges.

Convention pour la dissimulation des réseaux France Telecom :

Le conseil autorise le Maire à signer la convention pour dissimuler les réseaux aériens des télécommunications en même temps que l'enfouissement des réseaux électriques pour tout ou partie des rues suivantes : la rue des Monts de Champagne, rue du 8 mai 1945, rue du Président Roosevelt, rue Georges Lazarus, en ajoutant la rue Olry Roederer.

Assurance contre les risques statutaires des agents de la commune :

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne (CDG Marne) propose de souscrire un contrat d'assurances garantissant contre les risques financiers découlant des risques statutaires du personnel, titulaire ou non. Le conseil décide de confier au CDG Marne, un mandat permettant la passation d'un contrat.

Personnel communal :

Le conseil décide d'employer une personne supplémentaire pour les besoins occasionnels et pour une durée de un mois.

Demande des pompiers :

Le conseil autorise l'achat d'un drapeau

Sculpteur :

Le conseil émet un accord de principe à l'installation d'un atelier de sculpture dans le local derrière la mairie (ancienne salle des jeunes).

Fête de la Musique :

Le conseil municipal décide d'organiser la fête de la musique dans la salle des fêtes le vendredi 21 juin. Monsieur le Maire se rapprochera des associations pour l'organisation de la buvette.

Don de sang :

Le samedi 22 juin 2013 de 8h30 à 12h30, une collecte de sang sera organisée sur la place de la Mairie.

Fête patronale :

Faute d'organisateur, la commune organise la fête patronale qui aura lieu le samedi 27 et le dimanche 28 juillet prochain. Un bal sera proposé le samedi soir, des animations le dimanche après-midi, et la traditionnelle omelette offerte le dimanche soir. Toutes les bonnes volontés pour nous aider seront les bienvenues.

Aménagements paysagers :

Le conseil autorise l'aménagement de 3 emplacements dans le village, ainsi qu'un contrat de « coaching » par l'entreprise « une autre vision du jardin » de Prunay, le tout financé par l'association « Les Mains Vertes » (voir article dans ce numéro).

Chemin des crèches :

La charte du « Chemin des Crèches » est reconduite pour l'année 2013.

Repas des Aînés :

Le repas des Aînés est organisé dans la salle des fêtes le samedi 25 mai. Un barbecue et de nombreuses animations sont proposés.

L'O n°4 à la lettre

**Agissons ensemble
pour protéger l'eau**
Vallée de la Vesle,
entre Mont de Berru
et Montagne de Reims



“Jardiner en préservant sa santé et l’environnement”

Les plantes exotiques, horticoles, de terre de bruyère, une terre nue et les monocultures font partie des éléments qui favorisent l'apparition des ravageurs, des maladies et des plantes indésirables coutumiers de nos jardins ! Bien que les moyens soient aujourd'hui variés pour lutter contre ces désagréments, la solution radicale des pesticides est souvent privilégiée, malgré les dangers auxquels s'exposent les jardiniers.



Les risques pour la santé et l'environnement liés à l'utilisation de pesticides n'est plus à démontrer, mais les solutions pour jardiner sans ces produits sont souvent mal connues et peu utilisées des jardiniers amateurs. C'est pourquoi la FREDONCA (syndicat professionnel chargé de la lutte contre les organismes nuisibles) avec l'aide de ses partenaires (Agences de l'Eau, ARS* et DRAAF**), a mis en place la charte "Jardiner en préservant sa santé et l'environnement". Cette charte, signée par les jardinerie, vise à sensibiliser le grand public sur les solutions d'entretien alternatives, souvent simples, disponibles en magasin.

Logo de la charte "Jardiner en préservant sa santé et l'environnement"



Maison d'insectes

Du fait de leur vente en grandes surfaces, l'usage des pesticides s'est largement banalisé. Mais les jardiniers qui les utilisent prennent parfois des risques. En effet, ils ont tendance à ne pas se protéger convenablement et mettent réellement leur santé en danger. Pour éviter toute contamination lors de l'utilisation d'un produit phytosanitaire (désherbant, insecticide, fongicide...) il faut impérativement porter des vêtements de protection spécifiques, que l'on trouve dans la plupart des jardinerie : gants en nitrile ou néoprène, bottes, combinaison adaptée et parfois même un masque à cartouche.

* Agence Régionale de Santé

** Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt

Les méthodes naturelles de jardinage restent moins contraignantes et, bien utilisées, elles sont sans danger pour le jardinier. Apparentées à des "astuces de grand-mère", elles sont efficaces et permettent de protéger la biodiversité dans votre jardin, tout comme votre santé et la qualité de l'eau. Les solutions les plus simples à appliquer :

- mise en place de paillage dans vos massifs et potagers pour prévenir la germination des herbes indésirables
- utilisation d'un désherbeur thermique ou même de la binette pour vous débarrasser des adventices dès leur apparition
- concoction de purins pour fertiliser vos plantations
- plantation de haies variées, de plantes à fleurs adaptées au climat et/ou mise en place de "maisons" à insectes pour favoriser les ennemis des ravageurs de vos jardins (coccinelles, syrphes, chrysopes,...).

Vous l'aurez compris, les solutions sont nombreuses et il vaut mieux travailler avec la nature que contre elle. Les pesticides déséquilibrent l'écosystème établi du jardin et peuvent conduire à des recrudescences d'attaques parasitaires. Les solutions naturelles permettent de rétablir cet équilibre indispensable à la santé de vos plantations.

Vous souhaitez en savoir plus sur les alternatives aux pesticides ?

Dans le cadre de la charte "Jardiner en préservant sa santé et l'environnement", la fredonca a édité des fiche-conseils disponibles dans les magasins signataires, ou sur le site internet <http://www.fredonca.com/> (onglet charte).

Vous y trouverez tous les détails utiles sur les thèmes suivants :

- le potager : préparation, entretien du jardin et végétaux à installer
- le compostage et la fertilisation
- les auxiliaires du jardin : rôle, comment favoriser leur installation
- les paillis
- la pelouse et son entretien
- les haies, fleurs, vergers : comment favoriser la biodiversité et gérer l'eau pour un jardin en bonne santé
- l'entretien des allées, terrasses et cours
- la lutte biologique contre les champignons et les ravageurs
- les associations de plantes permettant de favoriser la croissance des végétaux et de limiter l'utilisation d'engrais et de pesticides.

Contact

Peggy Sevestre
FREDONCA
2, esplanade Roland Garros - 51100 Reims
Tél. : 03 26 77 36 72
Fax : 03 26 77 36 71
E-mail : p.sevestre@fredonca.com



DISTRIBUTION de l'ECHO

Voici une joyeuse troupe qui a déambulé dans toutes les rues de Prunay. Des résidents de l'Institut Médico-Educatif de Reims, « La Sittelle », encadrés par leurs éducateurs, ont distribué « l'Echo de Prunay », le bulletin trimestriel d'informations du village. 440 boîtes à lettres à satisfaire avec le souci de n'oublier personne. Sous la houlette de Sophie Lepad, initiatrice du projet, la visite du village avait été organisée en amont, des représentants de la mairie avaient été rencontrés, des parcours avaient été tracés sur plan, puis découverts sur le terrain. Une journée entière a été nécessaire, avec une pause déjeuner dans la petite salle des fêtes. Le dessert a été offert par la mairie. Pour digérer, les protagonistes se sont opposés sur le terrain de basket, en rêvant qu'il serait peut-être un jour aussi fort que Tony Parker. La distribution s'est achevée dans l'après-midi, avec le doux sentiment pour chacun, d'avoir accompli quelque chose de grand. Nul doute qu'après une telle réussite, l'expérience est à renouveler, et pas plus tard que cet été.



Reims Métropole



Sycodec

Pas de report de collecte pendant l'été, les prochains reports concerneront le vendredi 1^{er} novembre, le mercredi 25 décembre, et le mercredi 1^{er} janvier qui seront fixés aux samedis suivants.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2013 / 2014

RENTREE SCOLAIRE	MARDI 3 SEPTEMBRE 2013
VACANCES de la TOUSSAINT	du SAMEDI 19 OCTOBRE au LUNDI 4 NOVEMBRE 2013
VACANCES de NOËL	du SAMEDI 21 DECEMBRE 2013 au LUNDI 6 JANVIER 2014
VACANCES d'HIVER	du SAMEDI 22 FEVRIER au LUNDI 10 MARS 2014
VACANCES de PRINTEMPS	du SAMEDI 19 AVRIL au LUNDI 5 MAI 2014
VACANCES d'ETE	Fin des cours le SAMEDI 5 JUILLET 2014



Chemins des crèches

La commune a renouvelé la charte du « Chemin des Crèches » et nous proposera durant le mois de décembre, les 7 et 8, les 14 et 15 et les 21 et 22 décembre, la traditionnelle exposition de crèches.

Au moins un concert sera également programmé.

Nous sommes toujours à la recherche de volontaires qui souhaitent participer de quelque manière que ce soit à l'organisation de l'évènement: merci de vous faire connaître auprès de Laurence au 03 26 61 73 80.

Le thème retenu cette année est : "des Anges et des Etoiles".



M E R C R E D I 8 M A I 2 0 1 3

La commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 a réuni petits et grands.

Merci aux enfants, aux parents, et à aux enseignants, merci aux pompiers de Prunay, merci aux anciens combattants, merci à tous ceux qui permettent de rendre cet hommage vivant en imprimant solennellement dans les mémoires ce passé douloureux.



SERRE COMMUNALE : JOURNEE PORTES OUVERTES

Les bacs et les massifs installés ou aménagés dans le village sont pourvus. Donc, le reste de la production communale a été proposée gracieusement aux visiteurs. Environ 20 personnes sont venues choisir les plants, ravies de cette proposition. Cette visite a aussi été l'occasion de recevoir des conseils de professionnels. M. Baguerey, M. et M^{me} Philippot, M. Girard et M^{me} Fransquin ont ainsi accueilli les visiteurs. Nul doute que cette démarche va motiver quelques jardiniers : des locataires de l'immeuble sont aussi venus, en famille, pour fleurir leur petit espace.



Journée VERZYCOLOGIE

Les PS, MS, GS et CP sont allés dans les Faux de Verzy... Il ne faisait pas très chaud..., mais nous avons réussi à pique-niquer...

Nous avons essayé de retrouver les arbres que nous avons plantés l'année dernière.



Observation des petites bêtes de la mare !

WOUAH !! Nous écoutons des histoires dans les bois !!



Elaboration d'une œuvre collective.



FÊTE PATRONALE



La fête patronale sera le samedi 27 juillet et le dimanche 28 juillet 2013.

Les manèges seront ouverts dès 15h le samedi.

Un bal sera organisé le samedi soir.

Des animations seront proposées le dimanche après-midi.

Cent tickets gratuits seront distribués.

Une omelette sera offerte le dimanche soir.

Les petites mains et les grands cerveaux sont les bienvenus pour participer à l'organisation de l'évènement. Merci de vous faire connaître en mairie.

Mains vertes...

Souvenez vous que l'Association « les Mains Vertes »

- a organisé des rencontres avec des professionnels du végétal,
- a organisé des marchés aux fleurs,
- a créé un massif et un jardin public,
- a organisé des ventes de terreaux et d'engrais,
- a organisé des concours de maisons fleuries,
- a organisé la distribution de bacs à fleurs,
- a organisé des voyages,
- et participe encore activement aux manifestations de l'ADAP.

Les membres qui la composent sont tous des bénévoles qui, pour des raisons personnelles et professionnelles, ne sont plus autant disponibles.

Aujourd'hui, l'association « les Mains Vertes » finance l'aménagement paysager de plusieurs massifs ainsi que l'accompagnement pédagogique de leur entretien :

- la haie devant la salle des fêtes : 2217,95€
- le massif jouxtant la mairie : 900,00€
- le massif derrière l'église : 1800,00€
- le massif derrière la salle des fêtes : 1400,00€
- les cours théoriques et pratiques d'entretien de ces massifs et du massif de la rue de la Pompelle et du jardin public (ancienne déchèterie) : 2152,80€.

Soit un total de 8470,75€ investis pour l'embellissement de la commune.



L'ETE DE NOS COMMERCANTS

03.26.6173.24

BOULANGERIE PATISSERIE ATOUT PAINS POTET

fermée du 3 Août au 21 Août inclus

fermeture hebdomadaire le mardi après midi et le mercredi.

ARMELLE COIFFURE

ouvert tous les jours

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

le samedi de 8h à 16h.

fermeture annuelle du 12 au 20 août (à vérifier).

03.26.61.70.28

TABACS PRESSE LIBRAIRIE LOTERIES PMU CADEAUX
EPICERIE DANJON

Ouvert tout l'été.

03.26.61.72.00

Dépôt de pain
pendant les
congés du
boulangier

GARAGE DE PRUNAY

AUTOMOBILES AGRICOLE POIDS LOURDS

ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h

fermeture du lundi 12 Août au lundi 2 Septembre.

03.26.61.71.16

03.26.61.72.54

L'ARDOISE bar restaurant

burgers à emporter

fermé du vendredi 2 août au dimanche 18 août inclus

fermeture hebdomadaire le mercredi.

La mairie remercie tous les commerçants qui prêtent leurs vitrines
et leurs comptoirs pour diffuser les informations urgentes.

Les agapes des Aînés de Prunay

Comme chaque année, la municipalité a organisé la traditionnelle journée destinée aux Aînés de Prunay le samedi 25 mai à la salle de fêtes de Prunay.

Le projet souhaité par les aînés était de se retrouver pour un barbecue. La météo plus que favorable, nous a offert un large créneau matinal sans ondée, juste le temps de laisser rôtir 2 beaux gros cochons au tourne-broche. La viande était accompagnée de délicieuses salades composées, suivi de fromage, préparés par un boucher charcutier traiteur de Reims.

Brioches et gâteaux mollets de notre boulanger local, ainsi qu'une belle et bonne salade de fruits ont eu aussi un vif succès.

L'ambiance était assurée par la spontanéité de nos aînés embarqués dans le flot de chansons et d'imitations humoristiques de deux artistes venus de l'Aisne.

Le secret de jeunesse de nos Aînés s'est vérifié une fois de plus « manger, boire et rire en bonne compagnie, ne nuit jamais »

75 personnes ont répondu à cette journée, en espérant que l'an prochain, nous les retrouvions encore plus nombreux et toujours en bonne forme.

Laurence FRANSQUIN



TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT ET DEVIATION

Les travaux d'enfouissement des réseaux rue des Mont de Champagne, rue Olry Roederer, rue du 8 Mai 1945, rue Georges Lazarus, rue du Président Roosevelt et rue Port Marly viennent de commencer et vont se poursuivre tout l'été.

Ces travaux vont permettre d'enfouir les réseaux électriques et les réseaux téléphoniques. Dans le même temps et suite à notre demande, Reims Métropole va également remplacer la conduite d'eau potable rue des Monts de Champagne entre le carrefour de la Mairie et la ligne SNCF.

Ce remplacement améliorera le débit puisque nous passerons d'une conduite d'eau potable de diamètre 100 en diamètre 150 et cela préparera notre futur raccordement au réseau d'eau potable de Reims Métropole depuis la zone de La Pompelle afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée.

Les travaux rue des Monts de Champagne vont donc nécessiter l'interdiction de circuler sur l'emprise des travaux. La rue sera donc interdite à la circulation par tronçon et une déviation sera mise en place pour les véhicules afin de pouvoir toujours desservir les commerces et circuler d'un point à un autre du village. Un fléchage sera mis en place pour guider les automobilistes.



BROGANTTE de PRUNAY

Organisée par l'Amicale des Associations de Prunay

Les bulletins d'inscription
sont d'ores et déjà disponibles !!!

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS:
Sylvie PRINCE: 03.26.61.73.35



DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

Transport scolaire vers les établissements rémois.

Le service est identique à celui proposé pour l'année scolaire 2012 2013.

Les élèves habitant Prunay, emprunteront le TER avec un abonnement scolaire réglementé pris en charge à 100% par Reims Métropole. Il suffit de venir retirer en mairie de Prunay, un document SNCF intitulé « abonnement scolaire ». Une fois rempli, le dossier est à déposer aux guichets de la gare SNCF qui remettra gratuitement un titre de transport pour le trajet Prunay-Reims et Reims-Prunay. Il faut ensuite obtenir un titre de transport sur le réseau CITURA. Deux formules Junior sont proposées :

A quoi sert-il ?

C'est un titre de transport qui permet aux élèves d'emprunter le réseau de transports en commun CITURA (Bus ; Tramway), de l'agglomération rémoise, mais aussi le service de transport à la demande mis en place dans leur commune, ainsi que les lignes du Conseil Général de la Marne à destination de Reims.

A qui s'adresse-t-il ?

Le titre JUNIOR s'adresse aux élèves qui résident dans les communes qui composent Reims Métropole. Il concerne tous les élèves qui sont scolarisés au collège ou au lycée, dans la mesure où l'établissement se trouve dans l'une des communes de Reims Métropole.

Quels sont les critères d'attribution ?

L'élève doit :

- Habiter dans une des communes composant Reims Métropole
- Etre scolarisé dans un établissement d'une commune de Reims Métropole
- Résider à plus de 4km, par un trajet piéton, de son établissement scolaire (sauf cas particuliers)

Cas particuliers permettant l'obtention du titre JUNIOR sans critère de distance :

- Les élèves inscrits en sections SEGPA ou MGI
- Les élèves de nationalité étrangère, scolarisés en France pour la première année et ayant le statut de « Primo-arrivant »

Cas particuliers permettant l'obtention du titre JUNIOR avec critère de distance :

- Les élèves inscrits en première année de CFA
- Les élèves des écoles primaires, inscrits en classes de musique ou bilingue

Où se procurer le formulaire de demande ?

Les formulaires sont à retirer soit à l'accueil de l'Hôtel de la Communauté – 3 rue Eugène Desteuque – 51100 REIMS, soit sur le site internet www.reimsmetropole.fr rubrique « Déplacement ».

Où retourner le formulaire ?

Le formulaire COMPLET accompagné des pièces justificatives est à retourner à l'attention du service Transports Publics - Hôtel de la Communauté – 3 rue Eugène Desteuque – 51100 REIMS.

(Bus : arrêt Royale ; Lignes 1,3,5,8,10)

Comment bénéficier de mon titre JUNIOR ?

L'élève doit faire signer et tamponner son courrier d'accord par l'établissement scolaire dans lequel il est inscrit, puis, se présenter à la boutique CITURA située 6 rue Chanzy à Reims avec le courrier.

Quand peut-on utiliser le titre JUNIOR ?

Selon la formule choisie :

1 / Il offre 2 allers et 2 retours chaque jour scolaire de l'année

La première formule ne permet pas de voyager le dimanche, les jours fériés, pendant les périodes de vacances scolaires et sur le réseau de soirée.

2/ Des voyages illimités



TRANSPORT à la DEMANDE

Reims Métropole organise le transport à la demande, mais de quoi s'agit-il ?

Deux arrêts seront installés sur Prunay : sur la place de la mairie, et rue des Monts de Champagne (entre l'allée St Basle et la rue de la Peille).

Destinations : - Saint Léonard, Taissy, Puisieulx, Sillery.

- Reims-Saint Timothée : arrêt proche des lignes 2, 4, 5, 6, 11, 17.

- Reims-Sabine (Parc des expositions) : arrêt proche des lignes 6, 17.

- Cormontreuil-Louvois : arrêt proche de la ligne 12

Le service TAD est accessible à tous, déclenché uniquement sur réservation, à partir d'horaires et de destinations prédéfinis.

Le service est effectué dans les deux sens, des communes concernées vers les destinations d'échanges citées ci-dessus desservies par le réseau Tram-Bus, et vers chaque commune d'un même secteur géographique. Les déplacements au sein d'une même commune ne sont pas autorisés.

Une adhésion préalable est indispensable. Elle est gratuite et peut se faire lors de la première réservation téléphonique, via internet, ou à la boutique CITURA.

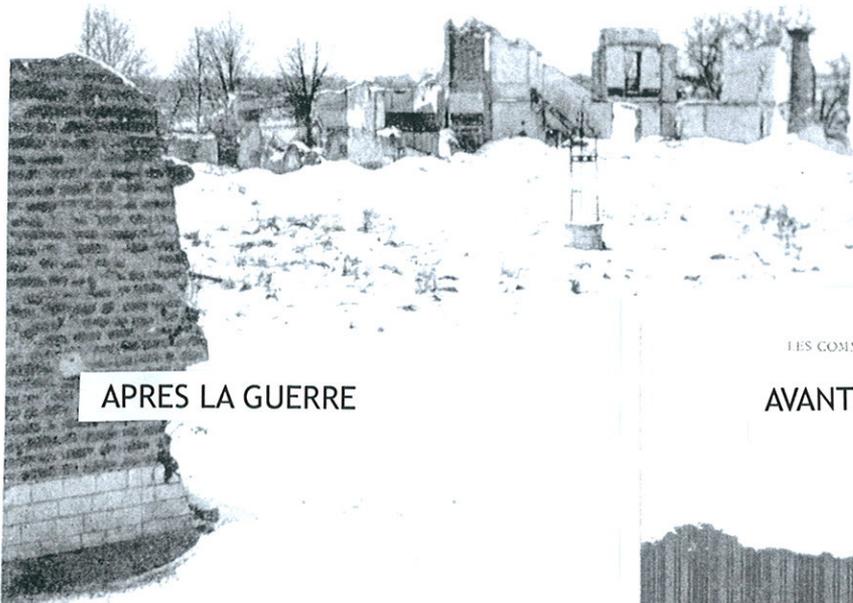
Après la préinscription au service sur simple appel au 03.26.XX.XX.XX (le numéro vous sera communiqué dès la mise en service), le client réserve son voyage jusqu'à 2 heures avant le départ prévu.

Dans le cadre de la qualité de service, les réservations effectuées 24 heures à l'avance seront garanties.

Tarifs :

Tous les titres de transport CITURA sont valables. Les tickets 1 heure et 2 fois 1 heure sont vendus à bord du véhicule.

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE



APRES LA GUERRE

Sur la commune de PRUNAY, sur la propriété de M. LEBEUF, existait le château des COMELLES, bombardé pendant la guerre.

Les ruines sont encore visibles. Une visite est possible par groupe et sur rendez-vous au: 03.26.49.10.02.



LES COMELLES
AVANT 1914



Ordre de Mobilisation Générale



Dans le cadre de la Commémoration de la Grande Guerre, tous les Prunaysiens et Prunaysiennes et l'ensemble de leurs familles et amis sont invités à participer au défilé du 11 novembre prochain. A ce titre une exposition organisée par le groupe de travail de Prunay se tiendra toute la journée à la salle des fêtes du village. Documents, cartographies, photographies, témoignages de passionnés se tiendront à votre disposition pour vous permettre de mieux appréhender la vie de notre village durant la période avant guerre (1900-1913).

Nous avons besoin de vous :

Afin de rendre cette exposition vivante, nous souhaitons organiser 3 scénettes : l'école en 1900 - le lavoir - la mode.

A ce titre, nous demandons aux villageois leur aide concernant le prêt de fournitures, à savoir :

Pour l'école en 1900

Un tableau noir 2 tables anciennes, encriers + plumes 1 carte de France de l'Epoque
blouses d'enfants.

Pour le lavoir

1 bâche plastique bleue ou noire Quelques pierres ou parpaings
1 brouette en bois 1 caisson
1 battoir 1 planche 1 lessiveuse 1 baquet en bois
de vieux draps 1 ou 2 vieilles brosses
Vêtements d'époque (jupe, chemisier, fichu, blouse, tablier)
1 paire de sabots en bois

Pour la mode en 1900

Femme : Robes jupes chemisiers chapeaux d'époque
Homme : Chemises chapeaux pantalons d'époque

Pour nous contacter

06.86.40.36.04 – Corinne 03.26.61.73.14 – Marie-Christine

07.86.94.78.09 – Danièle 03.26.61.70.56 – Eric

CLUB des SENIORS



Chaque vendredi après-midi, une petite troupe de séniors se réunit autour de jeux de cartes ou de scrabble, dans la petite salle des fêtes, pour passer un moment agréable et convivial. N'hésitez pas à les rejoindre, le bon accueil est garanti.

Renseignements auprès de Mauricette et Michel Brandon au 03.26.61.72.12



DON
DE
SANG



La collecte de sang, qui a été organisée le samedi 22 juin 2013 de 8h30 à 12h30 sur la place du village, a reçu 53 donneurs, soit plus que la fois précédente.

Merci à tous pour ce geste qui, faut-il le rappeler, sauve des vies.

Le prochain rendez-vous est fixé au 23 novembre.

ELAGAGE DES HAIES

Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur l'emprise des voies communales doivent être élagués régulièrement, afin de ne pas déborder sur le domaine public. Ces élagages permettent de préserver la qualité de la voie, mais également d'assurer la sécurité publique notamment des piétons.

Merci de faire le tour de votre propriété et d'intervenir si vous ne respectez pas cette disposition.





Quels sont les ingrédients pour une fête de la musique réussie ??

**De la musique, une ambiance rock n'roll ! Un répertoire génial !
Du champagne et de la bière pression de qualité !**



Des parents d'élèves doués pour les sucrés salés !

Du jambon, du vrai !



Des affiches de prix appréciées de tous ! (Merci Delphine C)

De très bonnes glaces aussi ! (Merci Delphine M)

Une ambiance familiale et festive au village !

Une belle salle des fêtes et une sono de professionnels (Merci à la Mairie)

De la bonne humeur depuis l'installation jusqu'au ménage final !

(Ils sont venus, ils sont tous là)



**Un rechargement de monnaie en pleine nuit ! (Merci à nos boulangers Isabelle et
Philippe)**

Des bénévoles ultra motivés jusqu'à déboucher les toilettes à minuit ! (Merci à Olivier)

De jeunes pompiers qui étaient là en cas de besoin !

Une équipe à la buvette aussi efficace que joyeuse !

On espère n'oublier personne !

Un grand merci à tous pour cet excellent moment !

L'équipe des bénévoles Bibliothèque pour Tous et Coopérative Scolaire



Le groupe des Live Wires



Amélie McCandless



Une jeune recrue...pour le groupe des Live Wires !

**L'été continue à la bibliothèque avec un petit changement d'horaires.
Pour des raisons d'organisation, les horaires d'ouverture seront de 18 à 19 h
tous les mercredis pendant juillet et août.**

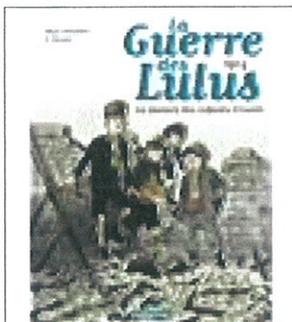
**Reprise des horaires habituels à partir de septembre soit : le mercredi de 17 à 19 h
et UN dimanche par mois de 11 à 12h les 1er septembre, 06 octobre,
10 novembre, 1er décembre 2013, 12 janvier, 02 février, 10 mars, 06 avril, 11 mai et
1er juin 2014.**

**COTISATION ANNUELLE: 12 € - *Possibilité de vous inscrire en juillet pour 6 €*
PARTICIPATION: Livre adulte: 0.50 € / mois et Livre enfant: 0.30 € / mois**

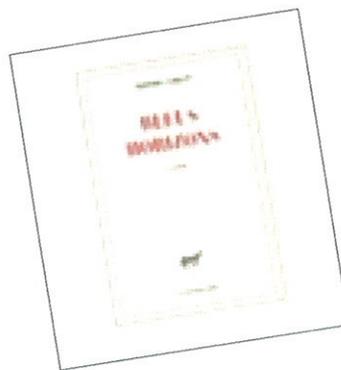
**PROCHAINE MANIFESTATION CULTURELLE :
SAMEDI 12 OCTOBRE 2013
avec une pièce de théâtre comique
jouée par la troupe des Sarrybiens.**

! BLOG LITTERAIRE HISTORIQUE !

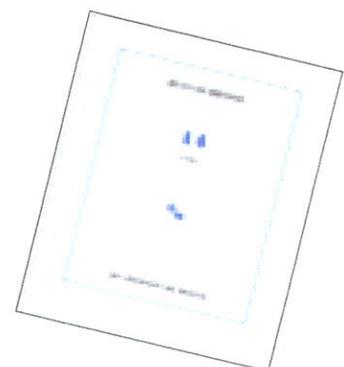
**Si l'histoire vous intéresse et plus particulièrement celle de la Grande Guerre et que
vous voulez en savoir plus avant la commémoration du centenaire de la
Première Guerre Mondiale.....**



**'La Guerre des Lulus'
bande dessinée pour les enfants**



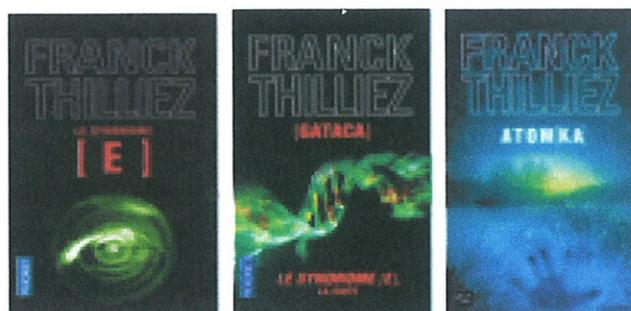
**'Bleus horizons' de
Jérôme GARCIN**



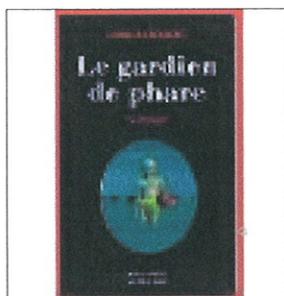
'14' de Jean ECHENOZ

! BLOG LITTERAIRE DETENTE !

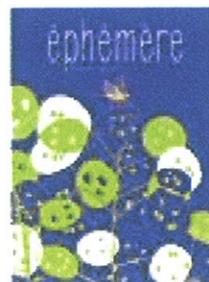
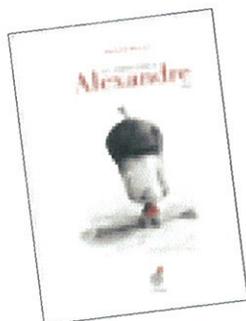
Le chouchou des lecteurs et lectrices de policiers
la trilogie de Franck THILLIEZ: Syndrome E, Gataca et Atomka
(d'autres titres du même auteur sont également disponibles)



Mais il y a aussi ' Les Apparences' de Gillian Flynn qui a obtenu le Grand Prix des Lectrices Elle Policiers ou le dernier Läckberg 'Le gardien de phare' ou encore 'Cherche jeunes filles à croquer' de Françoise GUERIN



Pour les jeunes lecteurs de très beaux albums comme 'Les aventures d'Alexandre le gland', 'Cœur de hibou', 'Ephémères', 'Les lions ne mangent pas de croquettes' ou 'Le rire de Camille'



Numéros utiles

Pompiers : 18 (portable : 112)
Gendarmerie : 17 Beaumont ou Taissy : 03.26.03.92.40
SAMU : 15 (portable : 112)
Eau : 03.26.47.51.45
Mairie : 03.26.61.72.44

13 JUILLET

retraite aux flambeaux
rdv devant la mairie pour 22h
puis feu d'artifice

suivi d'un bal
organisés par les pompiers



14 JUILLET

Cérémonie

à 11h place de la Mairie

Récompenses aux diplômés

(Pensez à vous inscrire en mairie
avant le 11 juillet.)

Verre de l'amitié